

FICHE DE DEFINITIONS

CHAPITRE. COMMENT EXPLIQUER L'ENGAGEMENT POLITIQUE DANS LES SOCIETES
DEMOCRATIQUES ?

Engagement politique = action individuelle ou collective motivée par des valeurs politiques dans le but de participer à la conquête du pouvoir ou de l'influencer.

Société démocratique = société reposant sur le principe d'égalité permettant aux individus d'envisager une mobilité sociale.

Vote = expression d'une opinion lors d'une consultation électorale.

Militantisme = activité d'une personne luttant activement pour une cause (ex : adhésion à un parti politique, distribution de tracts, affichages, marche, sitin, etc).

Engagement associatif = action individuelle ou collective motivée par des valeurs associatives dans le but de défendre une cause commune.

Consommation engagée = choix de consommation d'un individu qui cherche à être en accord avec ses valeurs ou ses convictions.

Participation politique conventionnelle = vote et militantisme dans un parti politique ou un syndicat (ex. lors d'une campagne électorale).

Participation politique non conventionnelle (« protestataire ») = tous les comportements politiques qui ne relèvent pas du vote et qui passent par des pratiques contestataires (pétition, grève, manifestation, occupation de locaux, boycott, blocus, action violente, séquestration du patron ...).

Parti politique = organisation rassemblant des membres qui partagent des valeurs communes. Son objectif est la conquête et l'exercice du pouvoir.

Association = groupement de personnes de statut privé, librement constitué pour un objectif déterminé, et sans but lucratif. De fait, en dehors des entreprises poursuivant un but lucratif, toutes les organisations de la société civile sont en fait des associations.

Syndicat = association de personnes destinée à la défense d'intérêts professionnels communs.

Action collective = action concertée d'un groupe en vue d'atteindre des objectifs communs. Ce concept est utilisé notamment pour étudier les actions militantes ou encore les mouvements de protestation (grèves, manifestations...). Pour Alain Touraine (sociologue français né en 1925), on parle d'action collective quand deux critères sont réunis, une volonté d'agir ensemble émise par un groupe, dans le but de faire aboutir des revendications.

Paradoxe de l'action collective = selon Mancur Olson, fait qu'une action collective soit a priori paradoxale car si un individu peut bénéficier des retombées d'une mobilisation sans assumer les coûts de la participation, il a tout intérêt à faire le choix rationnel de se comporter en "passager clandestin". Mais si tous font de même, l'action collective ne peut avoir lieu.

Incitations sélectives = récompenses ou sanctions financières ou matérielles ayant pour but d'inciter un individu à participer à une action collective.

Rétributions symboliques = avantages immatériels qu'un individu retire de sa participation à une action collective. *Exemples : gratifications sociales fondées sur des liens d'amitié noués dans l'action militante / prestige du statut de militant / reconnaissance du militant par ses pairs / rupture de la monotonie du quotidien.*

Structure des opportunités politiques = environnement politique et signaux envoyés aux acteurs collectifs qui vont, selon la conjoncture, influencer positivement ou négativement l'engagement des individus et le développement de mouvements sociaux.

Variables sociodémographiques = caractéristiques relevant de la sphère sociale et démographique (PCS, diplôme, âge, génération, sexe)

Conflit social = affrontement entre plusieurs groupes sociaux antagonistes pour modifier le rapport de forces existant entre les parties, il s'agit d'une forme d'**action collective**.

Mouvement social = action collective qui remplit trois critères :

- un groupe organisé et mobilisé,
- des revendications portant sur un changement dans l'ordre social et
- la désignation d'un adversaire.

Répertoire d'action collective = ensemble des moyens d'agir en commun dont dispose un groupe à un moment donné pour défendre une cause sur la base d'intérêts partagés. Il diffère selon les acteurs et selon les périodes.

Conflit du travail = conflit au sujet des relations de travail* entre un groupe de salariés (qui peuvent être représentés par un syndicat) et leur employeur (qui peut être un particulier ou l'Etat). * partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, le temps de travail, conditions de travail, etc.

Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) = nouvelles modalités d'action politique apparues dans les années 1960-70 en France, davantage portées sur des valeurs post matérialistes rompant avec le militantisme traditionnel (syndicat ou parti). On parle même aujourd'hui de Nouveaux Nouveaux Mouvements Sociaux (NNMS) incluant le féminisme, l'environnementalisme et les mouvements LGBT.

Lutte minoritaire = action collective menée par des groupes minoritaires qui cherchent une forme de reconnaissance de leur identité sociale et/ou une extension de leurs droits en tant que membres de ce groupe.